Marche à suivre pour l'enregistrement et la connexion sur le portail en ligne





Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Enregistrement sur le portail en ligne

L'enregistrement sur le portail en ligne et la connexion s'effectuent via la page « eIAM CH-LOGIN ».

Important : Prière de suivre la procédure jusqu'à la dernière étape.

Étape 1 : Sélection des procédures de connexion

Ouvrez le lien https://www.becc.admin.ch/becc/app/fada/ sypres pour accéder au portail en ligne.

Sélectionnez l'option « CH-LOGIN & AGOV ».



CH-LOGIN & AGOV (eGovernment)

Étape 2 : Créer un compte

Sélectionnez l'option « Créer un compte ».

Important:

Un nouvel enregistrement est uniquement nécessaire si vous n'avez pas encore de compte CH-LOGIN. Votre compte CH-LOGIN est indépendant de l'application et peut être réutilisé pour se connecter à une grande variété d'applications de l'administration fédérale.



Étape 3 : Enregistrer

Veuillez remplir tous les champs, suivre les règles de mot de passe et n'oubliez pas d'accepter les conditions d'utilisation. Cliquez sur « Continuer » lorsque vous êtes prêt. Un code de confirmation à six caractères est envoyé à votre adresse e-mail indiquée.

Important:

Le compte elAM est personnel. Pour les **mandataires** : Veuillez saisir **votre nom** et **votre adresse e-mail**.

Veuillez éviter les adresses e-mail collectives telles qu'info@ + adresse e-mail.

Version juin 2024 / Sypres 2/12

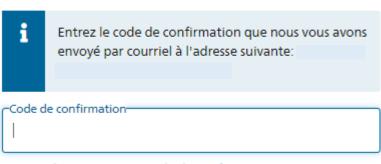


Étape 4 : Entrée code de confirmation

Entrez le code de confirmation reçu par e-mail dans le champ prévu à cet effet et cliquez sur « Continuer ».

Entrer code de confirmation

Veuillez entrer le code de confirmation que vous avez reçu et cliquez sur Continuer.



Demander un nouveau code de confirmation

Retour Continuer

Version juin 2024 / Sypres 3/12

Étape 5 : Compte d'utilisateur créé

Vous avez maintenant créé votre login personnel. Cliquez maintenant sur « Enregistrer l'authentification à deux facteurs ».

Compte d'utilisateur créé



Bienvenue

Vous vous êtes enregistré avec succès.

Comme l'application à laquelle vous voulez accéder nécessite cette authentification pour des raisons de sécurité, vous devez enregistrer une authentification à deux facteurs. Cliquez sur le bouton «Enregistrer l'authentification à deux facteurs» pour accéder à l'assistant qui vous guidera dans le processus d'enregistrement. Veuillez noter que vous devez d'abord saisir des questions de sécurité supplémentaires à des fins de récupération.

Avec MyAccount, vous pouvez ultérieurement enregistrer d'autres méthodes d'authentification et/ou modifier vos paramètres d'authentification à deux facteurs à tout moment.

Enregistrer l'authentification à deux facteurs

Étape 6 : Questions de sécurité

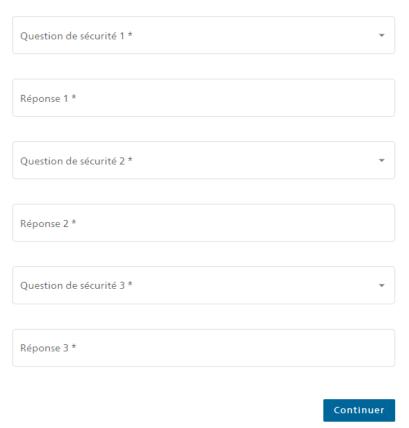
Les questions de sécurité doivent être saisies afin qu'une option de récupération soit disponible à l'avenir. Vous aurez ainsi la possibilité de modifier vos données d'accès à tout moment. Veuillez sélectionner les questions de sécurité en fonction de vos besoins et y répondre. Cliquez ensuite sur « **Continuer** ».

Version juin 2024 / Sypres 4/12

Marche à suivre pour l'enregistrement et la connexion sur le portail en ligne

Questions de sécurité Veuillez sélectionner trois qu

Veuillez sélectionner trois questions de sécurité et y répondre.



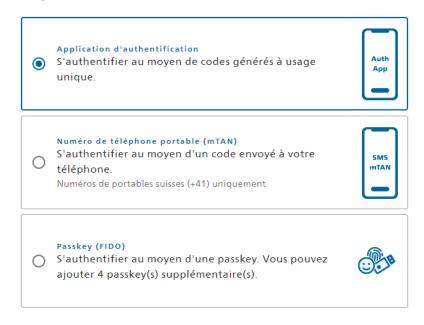
Étape 7 : Sélection d'une authentification à deux facteurs

Sélectionnez l'une des options suivantes et cliquez ensuite sur « Continuer » :

- Application d'authentification
- Numéro de téléphone portable (mTAN) → numéros de portables **suisses** (+41) uniquement

Sélection d'une authentification à deux facteurs

Veuillez sélectionner l'option d'authentification à deux facteurs que vous souhaitez enregistrer.



Version juin 2024 / Sypres 5/12

Étape 8 : Application d'authentification ou numéro de téléphone portable (mTAN)

Si vous avez choisi l'option « Application d'authentification », vous devez installer une application d'authentification sur votre téléphone et scanner le code QR.

Applications d'authentification possibles (recommandées par l'OFIT) :

- Microsoft Authenticator
- Google Authenticator Android / Google Authenticator iPhone

Application d'authentification

- 1. Si vous n'avez pas encore installé d'application d'authentification sur votre téléphone, veuillez en télécharger une.
- 2. Ouvrez l'application sur votre appareil et créez un compte.
- 3. Scannez le code QR ou tapez la clé ci-dessous.
- Appuyez sur «Continuer» une fois que votre compte a été créé.



Saisissez le code qui s'affiche dans l'application d'authentification et cliquez ensuite sur « Enregistrer ».

Application d'authentification

Utilisez maintenant le code de confirmation généré par l'application d'authentification pour vérifier que la synchronisation avec l'application ait été correctement configurée.

Version juin 2024 / Sypres 6/12

Si vous avez choisi l'option « Numéro de téléphone portable (mTAN) », vous devez saisir votre numéro de téléphone portable suisse et confirmer le Captcha. Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Numéro de téléphone portable (mTAN) Veuillez saisir votre numéro de téléphone portable suisse. Vous recevrez un SMS pour continuer.					
Numéro de téléph	one *				
	Ich bin kein Roboter.	reCAPTCHA ung - Nutzungsbedingungen			
C	Thanger la méthode	Continuer			

Entrez le code qui a été envoyé par SMS au numéro de téléphone indiqué. Cliquez ensuite sur **« Enregistrer »**.

Numéro de téléphone portable (mTAN) Nous avons envoyé un code de confirmation au numéro suivant						
Code de confirmation	*					
	Retour	Enregistrer				
Vous n'avez pas reçu de code?						
	Nouveau code					

Version juin 2024 / Sypres 7/12

Étape 9 : Demande d'accès

Votre compte CH-LOGIN a été créé avec succès. Avec cette étape, vous demandez l'accès au portail en ligne.

Le champ **« Le numéro de votre carte d'identité ou de votre passeport »** ne doit pas être rempli.

Lisez puis acceptez les conditions d'utilisation. Cliquez ensuite sur « Continuer ».

Demande d'accès						
	tous les champs nécessaires. Pour de plus amples renseigneme entaires. Lisez et acceptez les conditions d'utilisation. Continuer".	nts, veuillez	utiliser le			
Nom de famille						
Prénom						
Organisation						
Numéro de téléphone						
Commentaire						
Le numéro de votre carte	n/a					
d'identité ou de votre passeport						
	Afficher les conditions d'utilisation J'accepte les conditions d'utilisation.					
		Annuler	Continuer			

Version juin 2024 / Sypres 8/12

Étape 10 : Finalisation de la demande d'accès

Votre demande d'accès a été enregistrée avec succès et l'accès au portail en ligne vous a été accordé(e).

Cliquez sur « Retour à l'application » et connectez-vous à nouveau.

Finalisation de la demande d'accès

Vous avez maintenant accès à l'application souhaitée.

Les nouvelles autorisations d'accès ne sont actives que lorsque vous vous reconnectez à l'application. Avec "Retour à l'application", vous redémarrez le processus de connexion.



Votre demande d'accès à l'application'Centre de compétence (pour la) formation professionnelle' a été soumise avec succès.

Retour à l'application

Déconnecté



Vous avez été déconnecté avec succès.

Connectez-vous à nouveau

Important:

L'enregistrement de votre compte CH-LOGIN ainsi que l'accès au portail en ligne sont terminés.

Rencontrez-vous des difficultés lors de l'enregistrement ou de la connexion à eIAM ? Alors contactez l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) : +41 58 465 88 88

Veuillez suivre les instructions sur les pages suivantes.

Version juin 2024 / Sypres 9/12

Connexion au portail en ligne

Étape 1 : Connexion avec CH-LOGIN

Ouvrez le lien https://www.becc.admin.ch/becc/app/fada/_sypres pour vous connecter au portail en ligne.

Sélectionnez l'option « CH-LOGIN & AGOV ».



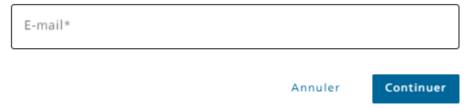


CH-LOGIN & AGOV (eGovernment)

Étape 2 : Saisir l'adresse e-mail

Saisissez votre adresse e-mail et cliquez sur « Continuer ».

Saisissez votre adresse électronique pour continuer



Étape 3 : Saisir mot de passe

Saisissez votre mot de passe et cliquez ensuite sur « Login ».

Saisissez maintenant votre mot de passe

		Modifier
Mot de passe*		0
Mot de passe oublié?		
	Appuler	Login

Version juin 2024 / Sypres 10/12

Étape 4 : Code de confirmation par SMS

Veuillez entrer le code de confirmation que vous voyez dans l'App Authenticator ou que vous avez reçu par SMS, puis cliquez sur « **Continuer** ».

Authentification à deux facteurs

Entrez le code de confirmation à 6 chiffres que vous voyez dans l'App Authenticator.

Code de confirmation

Annuler Continuer

Authentification à deux facteurs

Veuillez saisir le code de confirmation reçu par SMS pour vous connecter.



Étape 5 : Saisir les données personnelles

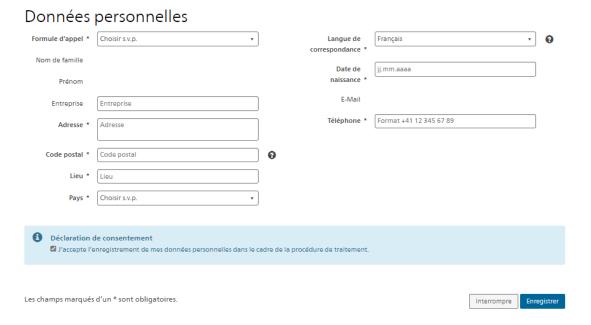
Vous êtes à présent enregistré sur le portail en ligne. Afin d'être en mesure de déposer une déclaration, vous devez encore entrer vos données personnelles et accepter la déclaration de consentement. Cliquez ensuite sur **« Enregistrer »**.

Procédure de déclaration pour les prestataires de services de l'UE/AELE

Les ressortissants des États membres de l'UE/AELE qui souhaitent exercer une profession réglementée en Suisse pendai période maximale de 90 jours par année civile ont l'obligation de déclarer leurs qualifications professionnelles auprès c avant de fournir toute prestation de services (www.sbfi.admin.ch/declaration 💆).



Version juin 2024 / Sypres 11/12



Étape 6 : Saisir une déclaration

Après avoir complété les données personnelles, vous pouvez saisir votre déclaration. Cliquez sur « Saisir déclaration ».

Procédure de déclaration pour les prestataires de services de l'UE/AELE



Cliquez sur le bouton « Saisir déclaration », qu'il s'agisse d'une déclaration initiale ou d'une demande de renouvellement.

Si, au cours des années précédentes, vous avez déjà déposé une déclaration auprès du SEFRI et que celle-ci fig la liste ci-dessous, vous pouvez, sous « Actions », cliquer sur le symbole de flèche en arc de cercle afin de saisir renouvellement de la déclaration.

Saisir déclaration

Important:

Une fois que vous avez saisi la déclaration et téléchargé les documents requis, vous devez cliquer sur « **Déposer déclaration** ».



Version juin 2024 / Sypres 12/12